Séance de renouvellement et élection du président du CESE pour la mandature 2015-2020

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 24/11/2015
Sous-titre
Revoir l'intégralité de la séance
Chapeau

Le Conseil économique, social et environnemental fait peau neuve. Après cinq ans d'exercice, les membres du CESE viennent d'être renouvelés. Les nouveaux conseillers se sont réunis le 1er décembre pour la séance plénière d'installation de cette nouvelle mandature 2015-2020. C'est à cette occasion qu'ils ont élu le nouveau Président ainsi que le Bureau, organe collégial de direction du CESE, qui assure le fonctionnement régulier de ses travaux.

Corps

Le président du CESE

Le président du CESE est élu au scrutin secret, au premier ou au deuxième tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, au troisième tour à la majorité relative des suffrages exprimés et, en cas d'égalité des voix, au bénéfice de l'âge. Le scrutin uninominal sera précédé d'une intervention des trois candidats déclarés :

- **Jean-Paul Delevoye**, nommé au titre des personnalités qualifiées.
- **Patrick Bernasconi**, désigné par accord entre le Mouvement des entreprises de France, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et CCI France,
- **Gérard Aschieri**, désigné par la Fédération syndicale unitaire (FSU),

Election du Bureau

Les dix-huit membres du bureau sont également élus au scrutin secret. Parmi eux, six vice-présidents, deux questeurs et quatre secrétaires.

Le mandat du Président et des membres du Bureau est de cinq ans.

233 conseillers nommés

Pour cette nouvelle mandature, **193 conseillers** ont été nommés par leurs organisations respectives - patronat, syndicats, associations.

40 «personnalités qualifiées» ont été désignées le 5 novembre dernier par le conseil des ministres, sur proposition de Manuel Valls.

60 personnalités associées ont été également désignées.

Le mandat de 5 ans est renouvelable une fois et l'âge minimum est de 18 ans.

Consultez la liste des 233 nouveaux conseillers en cliquant ici.

Tags :

- vidéo plénière
- renouvellement
- nouvelle mandature
- mandature 2015-2020
- CESE

© - copyright CESE - Mai 2024